



Conseil de la Vie Associative

Réunion de bureau du 21 novembre 2016

Pôle de vie des Quartiers Nord-ouest

Participants

Membres du CVA présents : liste jointe

Elus / services mairie :

- Sophie Simonnet (Maire adjoint en charge de la vie associative)
- Céline Robert (Directrice de la Proximité)
- David Osmont (Responsable MDA)
- Cécile Chenebault (Assistante responsable MDA)
- Alexandre Jacqueline-Dumont (service civique en charge de l'observatoire)

Ordre du jour de la réunion :

- Rôle du CVA
- Retour sur le questionnaire Observatoire de la vie associative
- Proposition de rajout
- Questions diverses

Introduction :

Sophie Simonnet présente l'observatoire de la vie associative comme la priorité 2017 et a déjà reçu des retours très positifs de la part des partenaires et de nombreuses attentes autour de ce projet. Un budget spécifique est d'ailleurs consacré à cet observatoire.

Un premier retour de cette enquête sera effectué lors de la rentrée des assos en septembre 2017.

Madame Simonnet propose de faire une réunion bilan de bureau en janvier 2017 sur cette première année de fonctionnement du CVA et la journée des assos de septembre 2016.

➤ Rôle du CVA

1. Travail sur le questionnaire
2. Diffusion du questionnaire
3. Proposition d'intégrer un groupe de travail du Réseau National des MDA portant sur le questionnaire pour les futurs observatoires : possibilité de faire remonter des propositions pour l'améliorer.
Ne concerne pas celui lancé sur Caen.

➤ Retour sur le questionnaire

PJ : Questionnaire RNMA

Rétro-planning :

- Obtenir un échantillon complet avant Noël : 1360 associations actuellement ; objectif : 1500. Retour souhaité : 10% de l'échantillon minimum.
- Formaliser le questionnaire courant décembre
- Diffusion début janvier au CVA puis mi-janvier par internet, par mail avec les différents éléments à l'échantillon d'associations

Enjeux pour la Ville :

- Gouvernance
- Place des jeunes
- Renouvellement des bénévoles
- Ressources de l'association
- Place des femmes dans les structures

Certaines associations ont déjà testé le questionnaire pour un temps de réponse d'environ 30 mn. Celui-ci est jugé très complet, parfois trop. Il est conseillé de le remplir avec tous les documents nécessaires à proximité. La base du questionnaire est immuable. Cela peut être frustrant de ne pas toucher à l'ossature du questionnaire. Alexandre Jacqueline-Dumont explique que celui-ci sert de base commune afin de pouvoir comparer avec les autres villes.

Adada s'interroge sur les caractéristiques de l'échantillon. Alexandre précise que les données connues pour l'instant ne concernent que les coordonnées. Au moment de la diffusion et du retour, le travail de relance pourra permettre d'aller au plus près possible de la représentativité réelle et donnera une photographie des tendances.

Plusieurs associations soulèvent la difficulté de réponse à la question 8 sur le secteur d'activité. Celle-ci est basée sur la nomenclature nationale et ne reflète pas la réalité : exemple : Démosthène : proposition 4 ? Une note explicative de l'association pourra accompagner le questionnaire pour aider à l'identification (à soumettre au groupe de travail RNMA).

Jean Le Craz du Rail Miniature demande sous quelle forme la relance sera effectuée. David Osmont précise que celle-ci sera effectuée par téléphone et un RDV pourra être programmé pour l'aide au remplissage.

Les associations recevront un courrier expliquant la démarche et les différents moyens pour remplir le questionnaire. De plus, une introduction dans le questionnaire précisera les modalités de traitement du questionnaire. Cette enquête ne constitue en aucun cas un contrôle (ce

qui ne choquerait pas certaines associations qui prônent la transparence). La Mairie peut effectuer un contrôle de gestion via un service dédié par rapport aux subventions. Mais les associations dépendent de la préfecture. Le fichier échantillon a d'ailleurs été recoupé avec le fichier de la préfecture.

Adada propose de transformer la question 42 en question ouverte pour aller plus loin en plus de la 43. La question 29 mérite une définition concernant les cadres moyens dans la catégorie socio-professionnelle (à proposer au RNMA). Ainsi que la question 11 sur les usagers/membres/adhérents. Cependant l'ensemble des questions suivantes commence à y répondre.

L'année d'étude du questionnaire reste à définir : 2015 ou 2016, peut-être plus de chance d'obtenir des réponses sur 2015 ?

➤ **Proposition de rajout**

Martine Louveau propose de s'intéresser à la présence des jeunes dans les associations caennaises : existe-il des - 18 ans dans l'association ? quid des - 16 ans ?

- 30 ans
- 60 ans
- + 70 ans

Sophie Simonnet explique qu'elle a travaillé sur ce sujet avec Aristide Olivier (maire adjoint à la jeunesse, aux sports et vie étudiante) dans le cadre de la semaine de la citoyenneté et des plaidoiries au Mémorial en janvier 2017 sur le thème de "l'engagement des jeunes", avec en parallèle la mise en place d'une radio citoyenne.

La question du mode de gouvernance peut être mise en avant : co-présidence/collégiale : exemple : RNMA : 5 co-présidents avec chacun sa délégation et un CA de 23 membres.

L'observatoire a vocation à perdurer et pourra être relancé tous les 2 ans avec un focus sur des thématiques précises.

➤ **Questions diverses**

Les associations s'interrogent sur le fait que les appels pour la mise à jour soient masqués, cela peut en rebuter certains. Ceci provient du réseau Ville qui est fait ainsi. Pour la relance, un poste MDA pourrait être utilisé pour éviter ce problème.

Sophie Simonnet informe les associations qu'une série de séminaires va être proposée à travers la France par le RNMA et le RTES (réseau des territoires de l'économie sociale et solidaire). Il aura lieu sur Caen le 24 juin 2017 à la Maison des associations, portant sur les "lieux de concertation" : différentes instances participatives.

Les associations alertent l'élue sur le rapprochement des élections et la difficulté du devoir de réserve qui risque de suspendre les activités du CVA. Sophie Simonnet précise qu'il s'agit d'une action déjà mise en place et que l'impact risque d'être moins fort.

Prochaine réunion : réunion bilan en janvier 2017